Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 60 (1931)

Heft: 9

Rubrik: À Zurich

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les instituteurs, dans leurs fonctions, ne sont pas toujours exempts d'ennuis ni de mécomptes et la mauvaise humeur les attend quelquefois en embuscade, quand ce n'est pas la tristesse. Qu'ils viennent prendre un bain de gaîté à la représentation du *Comte forgeron !*

La pièce sera jouée dans la semaine du 14 au 21 juin (les 14, 16, 18 et 21 pobablement). M. Bochud.

A ZURICH

Le Gouvernement va présenter au Grand Conseil une nouvelle loi sur la formation des maîtres de l'enseignement primaire. Actuellement, cette formation comprend quatre années d'école normale (il faut se souvenir qu'elles sont précédées de deux années d'école secondaire) *ou* du baccalauréat et de deux années de formation pédagogique à l'Université.

On reproche à l'organisation actuelle de mêler, à l'Ecole normale de Küssnacht, la formation générale et scientifique avec la formation proprement pédagogique, puis l'insuffisance du temps consacré à certaines branches, la psychologie, la pédagogie nouvelle, l'économie politique et sociale, le travail manuel aussi, qui, nous dit-on, deviendra bientôt la branche essentielle de l'école populaire et le « principe » de toutes les branches, entendez que toutes les branches devront aboutir à une application manuelle ou en dériver et toujours s'en inspirer.

Le projet exige un temps d'études de 6 ½ ans, sans parler de l'école secondaire préparatoire. On consacrera 4 ½ ans à la formation générale dans les écoles cantonales et les écoles normales actuelles ; les deux ans qui suivent seront passés dans un institut pédagogique universitaire ; on y étudiera les sciences de l'éducation, sans cependant négliger la formation scientifique selon un programme à déterminer.

De plus, les candidats devront faire une année de stage avant de pouvoir obtenir un poste dans le canton.

Cours de gymnastique

Par ordre du Département militaire fédéral, la société suisse des maîtres de gymnastique organise dans le courant de l'été 1931, à l'usage des participants de langue française, les cours ci-après.

A. Cours pour la gymnastique des garcons.

1. **2me et 3me degrés, pour instituteurs.**

   A *Yverdon*, du 3 au 15 août. Direction : A. Huguenin, Lausanne ; J. Thorin, Genève.

2. **Pour tous les degrés, pour instituteurs et institutrices placés dans des circonstances défavorables, sans halle de gymnastique.**

   A *Bulle*, du 3 au 8 août. Direction : Ch. Bertrand, Monthey et S. Wicht, Léchelles.

B. Cours pour la natation, débutants et nageurs, gymnastique populaire et jeux.

3. Pour instituteurs : à *Morat*, du 3 au 8 août. Direction : H. Jaton, Vallorbe et C. Bucher, Rolle.